Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 14/10/2024 - 154294 - 2022 B 35605 - 882 577 521 - ABBEAL H

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABBEAL H — 0 6

Adresse de l'entreprise : 2 rue de Valois 75001 PARIS — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * : 8 8 2 5 7 7 5 2 1 0 0 0 2 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 2 3

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	4 469 431	CV	4 469 431
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	4 469 431	BK	4 469 431
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	1 838 417	CA	1 838 417
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	113 018	CG	113 018
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	1 951 434	CK	1 951 434
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 420 865	LA	6 420 865

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

le Président

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABBEAL H — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 998 980)	DA	2 044 280
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	61 804
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	191 384
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 272 650
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	28 155
	TOTAL (I)	DL	3 598 273
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 628 185
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	473 358
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 260
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 291
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	715 498
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 822 592
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 420 865

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 594 551
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2023

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABBEAL H — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW		3 696
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX		
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		3 696
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG		(3 696)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		1 300 080
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		1 300 080
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		15 421
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		15 421
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV		1 284 659
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW		1 280 963

(RENVOIS : voir tableau n° 2033) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Exports-comptables, janvier 2023

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABBEAL H — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	4 022
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	4 022
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(4 022)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	4 291
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 300 080
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	27 430
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	1 272 650

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOTATIONS AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	4 022	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2023 a une durée de 06 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6.420.865,03 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1.272.650,33 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/10/2023 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais accessoires liés à l'acquisition des titres de participation sont immobilisés dans un compte distinct. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ceux-ci.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.



Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Impact du conflit en Ukraine

Le conflit armé actuel entre l'Ukraine et la Russie et ses impacts potentiels sur l'économie mondiale sont suivis de près par la Direction. Ces impacts apparaissent aujourd'hui limités pour la société en raison de son activité et de son positionnement défensif et résilient.

COMMISSAIRE AUX COMPTES CORMYN

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 469 431 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	4 469 431			4 469 431
TOTAL	***4 469 431***			***4 469 431***

Amortissements et provisions d'actif = E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances = 1 838 417 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 838 417	1 838 417	
TOTAL	***1 838 417***	***1 838 417***	

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

COMMISSAIRE AUX COMPTES CARMYN

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 2 044 280 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2 044 280	1,00	2 044 280
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2 044 280	1,00	2 044 280

Provisions = 28 155 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	24 133	4 022			28 155
Provisions pour risques &					
TOTAL	***24 133***	***4 022***			***28 155***

Etat des dettes = 2 822 592 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 628 185	400 413	1 228 042	
Dettes financières diverses	473 358	473 358		
Fournisseurs	1 260	1 260		
Dettes fiscales & sociales	4 291	4 291		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	715 498	715 498		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***2 822 592***	***1 594 551***	***1 228 042***	

Charges à payer par postes du bilan = 1 260 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	1 260
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	***1 260***

COMMISSAIRE AUX COMPTES CARMYN

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 4 291 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-3 696		-3 696
Résultat financier	1 284 659		1 284 659
Résultat exceptionnel	-4 022		-4 022
Participation des salariés			
TOTAL	***1 276 941***	***4 291***	***1 272 650***

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	1 272 650
Impôts sur les bénéfices	4 291
Résultat comptable avant impôts	1 276 941
Variation des prov. Réglementées	4 022
Résultat hors impôts et dérogatoire	1 280 963

Accroissements et allégements de la dette future d'impôts

Accroissements et allégements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allégements		
Provis. non déduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL		

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

COMMISSAIRE AUX COMPTES CARMYN

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CORMYN

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 1 260 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues (40810000)	1 260
TOTAL	***1 260***

COMMISSAIRE AUX COMPTES CARMYN

Annexes (suite)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet AERYS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission de tenue comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par ABBEAL H,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/06/2023 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	6 420 865
Chiffre d'affaires hors taxes	0
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	1 272 650

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Fait à PARIS le 20/10/2023

COMMISSAIRE AUX COMPTES CORMYN

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
ABBEAL SAS	24 000	575 731	100%	4 416 000	4 416 000			10 270 203	765 514	999 840
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires



ABBEAL H
Société par actions simplifiée
au capital de 2 044 280 euros
Siège social : 2 rue de Valois, 75001 PARIS
882 577 521 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 DECEMBRE 2023

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023 / POUVOIRS

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 1 272 650 euros de la manière suivante :

- A la réserve légale 63 633 euros
- Le solde au compte "autres réserves" 1 209 017 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices clos le	Distribution	Dividendes éligibles à la réfaction de 40%	Dividendes non éligibles à la réfaction de 40%
31 décembre 2022	715 498 euros, soit 0,35 euros par titre	68 012,70 euros	647 485,30 euros
31 décembre 2021	208 876,80 euros, soit 0,11 euros par titre	5 535,42 euros	203 341,38 euros
31 décembre 2020	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la société XL1 Avocats, SELARL dont le siège social est situé au 5 avenue Bertie Albrecht, 75008 PARIS immatriculée au Registre du

Commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 405 350 398, pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés

Certifié conforme
Le Président
Bertrand BEHAGHEL



CARMYN
Sinergys

ABBEAL H

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.044.280,00 Euros

Siège Social : 2, rue de Valois
75001 PARIS

RCS PARIS 882 577 521

* * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

* * * *

Aux Associés de la société ABBEAL H,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABBEAL H relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont exceptionnellement une durée de six mois à la suite de la décision du changement de la date de clôture.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'Exercice Professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

6 rue de Thann
75017 Paris
Tel 01 44 40 88 88

SAS Carmyn au capital de 1 000 €
R.C.S. 789 954 161 Paris
Siret 789 954 161 00012
Code NAF 6920 Z
TVA intracommunautaire FR 11 789 954 161

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux Normes d'Exercice Professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

CARMYN
by Snergys

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas d'échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'Exercice Professionnel permet de systématiquement détecter toutes anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

PARIS, le 14 décembre 2023

CARMYN

Didier HASSAN
Commissaire aux comptes

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'Exercice Professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 30/06/2023 — Présenté en Euros — Edité le 20/10/2023

ACTIF	du 01/01/2023 au 30/06/2023 (06 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	4 469 431		4 469 431	69,61	4 469 431	86,89
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***4 469 431***		***4 469 431***	69,61	***4 469 431***	86,89
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					127 253	2,47
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	1 838 417		1 838 417	28,63	408 337	7,94
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	113 018		113 018	1,76	139 027	2,70
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	***1 951 434***		***1 951 434***	30,39	***674 616***	13,11
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***6 420 865***		***6 420 865***	100,00	***5 144 047***	100,00

COMMISSAIRE AUX COMPTES CARMYN 6 RUE DE THANN 75017 PARIS TEL. 01 42 93 55 55 - FAX 01 42 93 55 56

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2023 (06 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 998 980)	**2 044 280**	31,84	**2 044 280**	39,74
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	61 804	0,96	14 432	0,28
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	191 384	2,98	6 827	0,13
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***1 272 650***	19,82	***947 427***	18,42
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	28 155	0,44	24 133	0,47
TOTAL(I)	***3 598 273***	56,04	***3 037 098***	59,04
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	1 628 185	25,36	1 921 876	37,36
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	473 358	7,37	160 208	3,11
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 260	0,02	24 864	0,48
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 291	0,07		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	715 498	11,14		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***2 822 592***	43,96	***2 106 948***	40,96
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***6 420 865***	100,00	***5 144 047***	100,00

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CARMYN
6 RUE DE THANN - 75017 PARIS
TEL 01 47 40 65 55

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 30/06/2023 — Présenté en Euros — Edité le 20/10/2023

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/01/2023 au 30/06/2023 (06 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (06 / 12)			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			0		744	100,00	-744	-100,00
Total des produits d'exploitation (I)			***0***		***744***	100,00	***-744***	-100,00
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			3 696		36 975	N/S	-33 279	-89,99
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			***3 696***		***36 975***	N/S	***-33 279***	-89,99
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-3 696**		**-36 231**	N/S	**32 535**	89,80
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			1 300 080		999 840	N/S	300 240	30,03
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***1 300 080***		***999 840***	N/S	***300 240***	30,03
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			15 421		25 756	N/S	-10 335	-40,12
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***15 421***		***25 756***	N/S	***-10 335***	-40,12
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**1 284 659**		**974 084**	N/S	**310 575**	31,88
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**1 280 963**		**937 853**	N/S	**343 110**	36,58

CARMYN 6 RUE DE THANN 75017 PARIS TEL. 01 44 40 88 88

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2023 au 30/06/2023 (06 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (06 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 480	467,74	-3 480	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			***3 480***	467,74	***-3 480***	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 022		8 044	N/S	-4 022	-49,99
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***4 022***		***8 044***	N/S	***-4 022***	-49,99
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-4 022**		**-4 564**	-613,43	**542**	11,88
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 291		-14 138	N/S	18 429	130,35
Total des Produits (I+III+V+VII)	***1 300 080***		***1 004 064***	N/S	***296 016***	29,48
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***27 430***		***56 637***	N/S	***-29 207***	-51,56
RÉSULTAT NET	**1 272 650** *Bénéfice*		**947 427** *Bénéfice*	N/S	**325 223**	34,33
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

COMMISSAIRE AUX COMPTES CARMYN 6 RUE DE THANN 75017 PARIS TEL 01 42 93 55 - FAX 01 42 93 55 69

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2023 a une durée de 06 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6.420.865,03 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1.272.650,33 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/10/2023 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais accessoires liés à l'acquisition des titres de participation sont immobilisés dans un compte distinct. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ceux-ci.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

COMMISSAIRE AUX COMPTES CARMYN

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Impact du conflit en Ukraine

Le conflit armé actuel entre l'Ukraine et la Russie et ses impacts potentiels sur l'économie mondiale sont suivis de près par la Direction. Ces impacts apparaissent aujourd'hui limités pour la société en raison de son activité et de son positionnement défensif et résilient.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CARMYN

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 469 431 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	4 469 431			4 469 431
TOTAL	***4 469 431***			***4 469 431***

Amortissements et provisions d'actif = E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances = 1 838 417 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 838 417	1 838 417	
TOTAL	***1 838 417***	***1 838 417***	

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

COMMISSAIRE AUX COMPTES CARMYN

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 2 044 280 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2 044 280	1,00	2 044 280
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2 044 280	1,00	2 044 280

Provisions = 28 155 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	24 133	4 022			28 155
Provisions pour risques &					
TOTAL	***24 133***	***4 022***			***28 155***

Etat des dettes = 2 822 592 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 628 185	400 413	1 228 042	
Dettes financières diverses	473 358	473 358		
Fournisseurs	1 260	1 260		
Dettes fiscales & sociales	4 291	4 291		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	715 498	715 498		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***2 822 592***	***1 594 551***	***1 228 042***	

Charges à payer par postes du bilan = 1 260 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	1 260
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	***1 260***

COMMISSAIRE AUX COMPTES CARMYN

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 4 291 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-3 696		-3 696
Résultat financier	1 284 659		1 284 659
Résultat exceptionnel	-4 022		-4 022
Participation des salariés			
TOTAL	***1 276 941***	***4 291***	***1 272 650***

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	1 272 650
Impôts sur les bénéfices	4 291
Résultat comptable avant impôts	1 276 941
Variation des prov. Réglementées	4 022
Résultat hors impôts et dérogatoire	1 280 963

Accroissements et allégements de la dette future d'impôts

Accroissements et allégements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allégements		
Provis. non déduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL		

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

COMMISSAIRE AUX COMPTES CARMYN

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CARMYN

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 1 260 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues (40810000)	1 260
TOTAL	***1 260***

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CARMYN

Annexes (suite)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet AERYS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission de tenue comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par ABBEAL H,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/06/2023 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	6 420 865
Chiffre d'affaires hors taxes	0
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	1 272 650

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Fait à PARIS le 20/10/2023



Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
ABBEAL SAS	24 000	575 731	100%	4 416 000	4 416 000			10 270 203	765 514	999 840
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

COMMISSAIRE AUX COMPTES CARMYN

CARMYN
by Sinergys

ABBEAL H

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.044.280,00 Euros

Siège Social : 2, rue de Valois
75001 PARIS

RCS PARIS 882 577 521

* * * *

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

* * * *

A l'assemblée générale de la société ABBEAL H,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

6 rue de Thann
75017 Paris
Tel 01 44 40 88 88

SAS Carmyn au capital de 1 000 €
R.C.S. 789 954 161 Paris
Siret 789 954 161 00012
Code NAF 6920 Z
TVA intracommunautaire FR 11 789 954 161

Société de Commissariat aux Comptes et d'Expertise Comptable.
Membre de la Compagnie Régionale de Paris et inscrite au tableau de l'Ordre de Paris - Ile de France

CARMYN
Sinergys

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

PARIS, le 14 décembre 2023

CARMYN

Didier HASSAN
Commissaire aux comptes